

PEREY Remi

De: Moreau, Sylvie [Sylvie.Moreau@caissedesdepots.fr]
Envoyé: jeudi 16 juin 2011 14:01
À: PEREY Remi
Cc: Puyau, Geneviève; Penouil, Sandrine; Rouffignac, Mireille
Objet: Demande de délibération modificative pour ECO PRET - MESOLIA
Pièces jointes: disclaimer.txt

Re-Bonjour Monsieur Pérey,

Comme suite à notre communication téléphonique de ce jour, je vous confirme que la CUB a garanti lors de sa séance du 26 novembre 2010 (délibération n° 2010/815) un éco-prêt réhab pour MESOLIA d'un montant de 3 392 000 €.

Au vu des pièces transmises par notre emprunteur, une partie de ce prêt, 424 000 €, doit être re-financée en prêt PAM.

L'éco prêt va donc être émis pour un montant de 2 968 000 €.

La diminution du montant de ce prêt étant supérieure à 10 %, elle est donc à notifier à vos élus.

Une clause particulière sera insérée à l'émission de l'ECO PRET : versement des fonds subordonné à la délibération de garantie modificative.

Afin de ne pas pénaliser l'emprunteur, nous vous remercions de bien vouloir, si possible, inscrire cette délibération modificative à la Commission Permanente du mois de Juillet.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toutes précisions utiles ainsi que Mme PUYAU dès lundi matin.

Cordialement.



SYLVIE MOREAU

Direction régionale d'Aquitaine
Chargée de Gestion
8 Rue Claude Bonnier
CS 61530
Immeuble Croix du Mail
33081 BORDEAUX CEDEX
Ligne directe : 05.56.00.01.70
Télécopie : 05.56.24.50.87

Afin de préserver l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité.

Please consider the environment before printing this mail.

16/06/2011